PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi SIXIÈME (6e) jour du mois d'OCTOBRE 2026 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 9 chemin Town Hall, Bolton-Ouest.

SONT PRÉSENTS :

Denis Vaillancourt, Maire
Margarita Lafontaine, conseillère nº 1
Daniel Desrochers, conseiller nº 2
Loren Allen, Whitcher conseiller nº 3
Eddy, conseiller nº 4
Gilles Asselin, conseiller nº 5
Rebecca Bailey, conseillère nº 6

SONT ABSENTS :

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur Denis Vaillancourt agissant à titre de président d'assemblée.

Greffier d'assemblée : M. Nicolas Turgeon-Morin, directeur général greffier-trésorier

7 personnes sont présentes à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE 114
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 114
3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS 114
4. PROCÈS-VERBAUX 114
4.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AOÛT 2026 114
4.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2026 114
5. CORRESPONDANCE 114
5.1 LETTRE DE REMERCIEMENT DE STATISTIQUES CANADA CONCERNANT LE RECENSEMENT DE 2026 115
6. URBANISME 115
6.1 RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS – SEPTEMBRE 2026 115
7. ADMINISTRATION ET TRÉSORERIE 115
7.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER 115
7.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL №3-2026 .. 115
7.3 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LA VÉRIFICATION COMPTABLE 2026 DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L. 115
7.4 DÉSIGNATION - ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DU SERVICE SOLUTIONS EMPLOYEURS DESJARDINS 116
8. POLITIQUES ET RÈGLEMENTS 116
8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT № 490-2026 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL 2026 116
9. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES 116
9.1 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES POUR FAIRE ARPENTER UNE PORTION DES LOTS № 5 804 578 ET № 5 804 579 SUR LE CHEMIN DE LA TERRASSE MAPLE 116
9.2 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE EXP POUR LES PLANS ET DEVIS DES PONCEAUX B-44 SUR BAILEY ET B-120 SUR PARAMOUNT 117

10. ENVIRONNEMENT 117
10.1 DÉPÔT DU RAPPORT IDEC 2025 117
11. HYGIÈNE DU MILIEU 117
11.1 AUTORISATION DE PROCÉDER À LA PROCÉDURE OUVERTE POUR LES SERVICES DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2027 117
12. SÉCURITÉ PUBLIQUE 117
13. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 117
14. LOISIRS ET CULTURE 117
14.1 150E ANNIVERSSAIRE DE BOLTON-OUEST 117
15. AFFAIRES DIVERSES 117
15.1 AUTORISATION DE PASSAGE – COUPE DE L'AVENIR 2027 118
15.2 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DU TOUR DES ARTS 2027 118
16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS 118
17. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE 118

- DÉBUT DE L'ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE -

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 19 h 46.

M. Vaillancourt adresse le public et félicite Mme Rebecca Bailey, élue par acclamation ce 25 septembre dernier au poste de conseillère nº 6.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2610-210 **IL EST PROPOSÉ PAR** Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 6 OCTOBRE 2026 soit adopté en laissant le point Affaires diverses ouvert jusqu'à la fin de la présente séance avec l'ajout des points suivants :

7.4 DÉSIGNATION - ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DU SERVICE SOLUTIONS EMPLOYEURS DESJARDINS
15.2 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DU TOUR DES ARTS 2027

ADOPTÉ

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AOÛT 2026

26010-211 **ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 AOÛT 2026 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Eddy
APPUYÉ PAR Gilles
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la version française du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 AOÛT 2026 soit approuvée avec les corrections suivantes :

La numérotation des points « 10.4. MANQUEMENT ET RÉSILIATION et 10.4.1 EFFETS DE LA RÉSILIATION » est modifiée pour « *10.3. MANQUEMENT ET RÉSILIATION et 10.3.1 EFFETS DE LA RÉSILIATION »*

ADOPTÉ

4.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2026

2610-212 **ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 SEPTEMBRE 2026 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la version française du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 SEPTEMBRE 2026 soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE

5.1 LETTRE DE REMERCIEMENT DE STATISTIQUES CANADA CONCERNANT LE RECENSEMENT DE 2026

6. URBANISME

6.1 RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS – SEPTEMBRE 2026

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport d'activité du *Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable* pour le mois de SEPTEMBRE 2026.

Nombre de permis émis: 8
Valeur des travaux: non défini
Facturation des services : non défini
Visites de chantier : 0

7. ADMINISTRATION ET TRÉSORERIE

7.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

2610-213 **ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Desrochers
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses effectuées au cours du mois de SEPTEMBRE 2026, accepte les salaires payés et le paiement des comptes, au total représentant les déboursés suivants :

Total des comptes à payer : 69 543,67 $
Total des salaires : 36 381.63 $

ADOPTÉ
Je, greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL №3-2026

Le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Bolton-Ouest dépose les états comparatifs au 30 SEPTEMBRE 2026.

7.3 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LA VÉRIFICATION COMPTABLE 2026 DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.

2610-214 **ATTENDU QUE** la Municipalité de Bolton-Ouest doit procéder à la vérification comptable de la période 2026;

CONSIDÉRANT l'offre de service transmise par *Raymond Chabot Grant Thorton S.E.N.C.R.L.* le 18 SEPTEMBRE 2026.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Desrochers
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de service de *Raymond Chabot Grant Thorton S.E.N.C.R.L.* au montant de 18 000.00 $ plus taxes applicables pour la vérification comptable de la période 2026;

QUE l'offre datée du 18 SEPTEMBRE 2026 de *Raymond Chabot Grant Thorton S.E.N.C.R.L.* soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduite.

ADOPTÉ

7.4 DÉSIGNATION - ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DU SERVICE SOLUTIONS EMPLOYEURS DESJARDINS

2610-215 **ATTENDU QU**'à la suite du départ de Madame Léa Laplante, celle-ci sera remplacée par Monsieur Nicolas Turgeon-Morin au poste de directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR Daniel Desrochers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil désigne Monsieur Nicolas Turgeon-Morin comme administrateur principal aux fins d'utilisation du service Solutions Employeurs Desjardins, qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin et qu'il soit mandaté à faire toutes les démarches nécessaires;

QUE la présente résolution prenne effet en date du 6 OCTOBRE 2026**.**

ADOPTÉ

8. POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT № 490-2026 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL 2026

2610-216 **ATTENDU QUE** le deuxième alinéa de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités permet au Conseil d'une municipalité d'établir un tarif des rémunérations et des allocations payables au personnel électoral requis pour voir au déroulement d'une élection;

CONSIDÉRANT QUE suivant le processus électoral, le président d'élection aura à embaucher du personnel;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajuster la rémunération du personnel électoral prévue à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2);

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent projet de règlement a dûment été donné le 14 SEPTEMBRE 2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le règlement № 490-2026 établissant la rémunération du personnel électoral 2026 soit adopté.

ADOPTÉ
Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

9. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

9.1 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES POUR FAIRE ARPENTER UNE PORTION DES LOTS № 5 804 578 ET № 5 804 579 SUR LE CHEMIN DE LA TERRASSE MAPLE

2610-217 **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Bolton-Ouest désire municipaliser une portion privée du chemin de la Terrasse Maple;

CONSIDÉRANT l'offre de service transmise par *ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES* le 30 SEPTEMBRE 2026.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de service de *ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES* au montant de 3 000.00 $ plus taxes applicables pour les travaux d'arpentage du chemin de la Terrasse Maple;

QUE l'offre datée du 30 SEPTEMBRE 2026 de *ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES* soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ
Je, greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

9.2 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE EXP POUR LES PLANS ET DEVIS DES PONCEAUX B-44 SUR BAILEY ET B-120 SUR PARAMOUNT

2610-218 **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Bolton-Ouest devra remplacer les ponceaux B-44 sur le chemin Bailey et B-120 sur le chemin Paramount;

CONSIDÉRANT l'offre de service transmise par *EXP* le 24 SEPTEMBRE 2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de service de *EXP* au montant maximal de 17 800.00 $ plus taxes applicables pour les plans et devis préliminaires et définitifs des ponceaux B-44 sur le chemin Bailey et B-120 sur le chemin Paramount;

QUE l'offre datée du 24 SEPTEMBRE 2026 de *EXP* soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduite.

ADOPTÉ

10. ENVIRONNEMENT

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT IDEC 2025

Le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Bolton-Ouest dépose le rapport IDEC 2025.

11. HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 AUTORISATION DE PROCÉDER À LA PROCÉDURE OUVERTE POUR LES SERVICES DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2027

2610-219 **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Bolton-Ouest désire offrir le service de vidange des fosses septiques sur son territoire pour l'année 2027;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Desrochers
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil autorise Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général, à procéder à l'envoi des documents pour la procédure ouverte.

ADOPTÉ

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 150E ANNIVERSAIRE DE BOLTON-OUEST

M. Vaillancourt adresse un mot de remerciement à tous les bénévoles ayant participé à la préparation et bon déroulement de la fête du 150e anniversaire de la Municipalité de Bolton-Ouest tenue ce 22 août dernier.

15. AFFAIRES DIVERSES

15.1 AUTORISATION DE PASSAGE – COUPE DE L'AVENIR 2027

2610-220 **CONSIDÉRANT QUE** le Centre Nationale de cyclisme de Bromont organise la Coupe de l'avenir 2027 ce 1er juillet prochain;

ATTENDU QUE la Coupe de l'avenir est une course cycliste de 5 étapes pour les catégories Cadet (15-16 ans) et Junior (17-18 ans) ouvertes tant aux hommes et qu'aux femmes;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs sont en mesure de minimiser l'impact de l'évènement sur la circulation locale.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Desrochers
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE ce conseil autorise le passage de la Coupe de l'avenir sur son territoire le 1er juillet 2027.

ADOPTÉ

15.2 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DU TOUR DES ARTS 2027

2610-221 **CONSIDÉRANT QUE** le Tour des Arts fait rayonner le travail des artistes et artisans de notre région;

ATTENDU QUE le Tour des Arts présentera en 2027 sa 38e édition;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR Rebecca Bailey
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE ce conseil autorise au budget 2027 le don de 250.00 $.

ADOPTÉ

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

17. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

2610-222 **ATTENDU QUE** l'ordre du jour est épuisé.

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée.

Il est 20 h 52.

ADOPTÉ

- FIN DE L'ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE –

_____ Denis Vaillancourt, *Maire*	_____ Nicolas Turgeon-Morin, *Directeur général greffier-trésorier*

Je, Denis Vaillancourt, maire de Bolton-Ouest, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal du Québec.

_____
Denis Vaillancourt,
Maire